

Compte rendu de la réunion du mardi 21 mars 2023

La Présidente ouvre la séance à 20h49.

Présents : 9

Absents : CARRIERE Alexi, COMMAYRAS Delphine
CARRIERE Alexi pouvoir donné à LEMBERT Colette

Le secrétaire de séance est FOURNIER Fabien

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 14 février 2023
2. Subventions aux associations

Association	Montant de la subvention
Amicale sapeurs-pompiers	200
ADMR	350
Foot	1300
Tennis	0
APE Les Hirondelles	400
AJC	900
Club Mont Jupiter	500
Comité des fêtes Marzials	450
Comité des fêtes Montjaux	900
Coopérative scolaire	1300
Anciens combattants	50
La Muze Cœur	300
Total	6650

3. Délibération pour le contrôle de l'installation des assainissements collectifs

Après délibération, le conseil décide que ces contrôles ne seront pas obligatoires, avec 5 conseillers contre et 4 abstentions.

4. Délibération pour les attributions de compensation de la Communauté de Communes

Après délibération, le conseil municipal accepte de valider le montant des attributions de compensation 2023 des communes membres de la CCMRT.

5. Préparation du budget

Les dépenses envisagées pour le prochain budget concernent :

- la rénovation de l'assainissement sur la RD993 au niveau de la route du château. Dans ce projet sera inclus l'aménagement de la voirie avec trottoir et ralentisseurs.
- Le lotissement, avec 4 nouveaux lots, au niveau de la salle des fêtes de Montjoux.
- Le cimetière de Montjoux : drainage de la zone la plus récente

6. Changement du tarif de la cantine

La cuisine centrale nous a informés que le prix du repas de cantine serait revalorisé à hauteur de 12% dès ce mois de mars 2023. Le prix actuel du repas est de 3,45€ dont 2,79€ pour les parents.

L'augmentation étant de 0,41€, le prix du repas sera désormais de 3,86€.

Après délibération, le Conseil décide de diviser l'augmentation entre les parents et la mairie. La part des parents va donc passer à 2€99.

7. Devis toiture école

Suite à la dernière tempête, les plaques de zinc assurant l'étanchéité sur le faîtage ont été endommagées.

L'entreprise SARL de Ladepeyre a fourni un devis de 900 € pour la remise en place de ces plaques.

Après délibération, le conseil accepte le devis.

Questions diverses

a) Mise en place d'un composteur collectif

Un composteur collectif va être mis en place à Montjoux. Une réunion aura lieu au préalable pour informer les éventuels utilisateurs et pour organiser le bon fonctionnement .

b) Proposition d'un théâtre itinérant

Le conseil va demander plus de détails à ce groupe avant de prendre une décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 22.